

Appel intersyndical des organisations de Seine-Saint-Denis à la grève le 7 octobre

Le 7 octobre 2008, journée d'action syndicale internationale pour le travail décent est organisée à l'initiative de la Confédération syndicale internationale. Au niveau national, une mobilisation interprofessionnelle d'ampleur est proposée.

Le Service Public d'Education, doit être défendu face aux attaques du gouvernement. 11 200 suppressions d'emplois dans l'enseignement scolaire à cette rentrée, 13 500 pour 2009 et plus de 40000 encore en projet cela a des conséquences inévitables sur l'école et les personnels :

- ▶ Baisse significative des postes aux concours et des recrutements,
- ▶ Menaces sur la maternelle et les RASED
- ▶ A l'école comme dans les collèges et lycées, des conditions de scolarisation dégradées : enseignants non remplacés, classes fermées, sureffectifs, heures d'enseignement réduites, disparition progressive des conseillers d'orientation-psychologues...
- ▶ Suppression de la carte scolaire catastrophique en termes de mixité sociale,
- ▶ Projet de lycée général à la carte remanié profondément en toute hâte avec réduction drastique des enseignements, voie et enseignements technologiques menacés, généralisation du bac pro 3 ans et suppression des BEP au lycée professionnel,
- ▶ Disparition de la formation initiale
- ▶ Atteinte au droit de grève et au droit syndical dans le 1^{er} degré à travers le SMA et la circulaire sur les matinées d'infos syndicales

Pour les personnels, le fameux "travailler plus pour gagner plus" débouche sur l'attribution massive d'heures supplémentaires avec pour volonté de faire des économies sur les emplois d'enseignants. Cette disposition n'est pas une mesure salariale : elle ne répond pas aux attentes collectives d'augmentation du pouvoir d'achat.

Les organisations syndicales signataires appellent les personnels des écoles, collèges et lycées à la grève le mardi 7 octobre 2008 et revendiquent :

- La création massive des emplois de titulaires et la titularisation des précaires pour répondre aux besoins de la population et d'un service public d'éducation de qualité. **Pour le 1^{er} degré dans le département, 2600 postes sont nécessaires dont 450 remplaçants pour réduire les effectifs, développer les RASED, permettre le remplacement.**
- Le maintien de la carte scolaire.
- Le maintien et l'ouverture des classes de 2 ans nécessaires. Droit à la scolarisation de ces enfants
- L'abandon des mesures régressives en cours dans l'éducation : notamment retrait des décrets Darcos sur la suppression de 2h de cours à l'école primaire, de la généralisation des bacs-pro 3 ans et de la suppression des BEP au lycée,...
- Le maintien et l'extension d'une véritable formation professionnelle initiale, et le maintien d'une entrée progressive dans le métier
- La revalorisation réelle des salaires : les heures supplémentaires ne sont pas une réponse à la baisse du pouvoir d'achat !
- L'abrogation de la loi n°2008-790 du 20 août 2008 instituant un "droit d'accueil" dans les écoles

Le gouvernement déguise sa politique de réduction massive d'emplois derrière la Révision Générale de Politiques Publiques (RGPP). Il utilise l'outil de la Loi Organique relative aux Lois de Finances (LOLF) pour transformer le service public d'éducation en entreprise avec objectifs de résultats et recherche de productivité. Par l'action, tous ensemble nous pouvons créer les conditions du rejet de ces dispositions et de la création massive d'emplois.

**Manifestation de l'Education à 14h Sèvres-Babylone
Jonction avec la manifestation interprofessionnelle à 15h30 à Alma-Marceau**

de 17h à 20h Rassemblement international à la place du Trocadéro

Premiers signataires : CGT-Educ'action 93, SNES 93, SNU-IPP 93